

## **SOMMAIRE**

### **LE MOT DU MAIRE**

#### **I. COMPOSITION DU CONSEIL**

- a. Le Conseil Municipal

#### **II. PAYSAGE DEMOGRAPHIQUE**

- a. Etat civil
- b. Evolution de la population
- c. Artisans et commerçants de la commune

#### **III. BUDGET**

- a. Budget Communal
- b. La fiscalité directe
- c. Travaux de voirie effectués en 2012
- d. Répartition de l'enveloppe communautaire travaux de voirie 2012

#### **IV. VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE**

- a. Ecoles
- b. Informations
- c. Associations

#### **V. PROJETS**

#### **VI. ORGANISMES SOCIAUX**

#### **VII. INVITATION à LA GALETTE**

## LE MOT DU MAIRE

*Mes Chers Administrés,*

*En cette période de fin d'année 2012, c'est l'heure de vous informer des réalisations, de la vie de votre commune, des associations et des projets pour 2013.*

*Les élus de PERN sont à votre disposition pour répondre à vos éventuelles remarques et questions.*

*Elles seront toujours pour nous d'un grand intérêt, puisque notre ambition est de vous servir au mieux.*

*Que l'année 2013 soit pour vous une année d'espérance, de confiance et de succès.*

*A vous et à ceux qui vous entourent Bonne Année.*

*Je vous prie de croire à mes sentiments les plus dévoués.*

*Jean-Pierre LAFAGE  
Maire de Pern*

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI : 14 H - 17 H

MARDI : 9 H - 12 H

JEUDI : 9 H - 12 H

VENDREDI : 9 H - 12 H

SAMEDI : 10 H - 12 H

Tous les 15 jours

Secrétaire de Mairie : Mme Chantal PIECOURT

☎ 05.65.21.03.33

e-mail : [mairie-de-pern@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-pern@wanadoo.fr)

## NUMEROS UTILES

☞ POMPIERS : 18

☞ SAMU : 15

☞ GENDARMERIE : 17

☞ DECHETTERIE ☎ : 05.65.21.47.59

Castelnau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermé	Fermé	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
Après-midi	14h-18h	14h-18h	Fermé	Fermé	Fermé	14 h-18h

## I.COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

LAFAGE Jean-Pierre	Les Garriguettes	☎ 05.65.21.00.83	Maire
RESSEGUIER Jean-Luc	Granval	☎ 05.65.21.03.30	1 <sup>er</sup> Adjoint
ALBOUYS Joël	Terry	☎ 05.65.21.07.65	2 <sup>ème</sup> Adjoint
ALBOUYS Benoît	Clos de Ferré	☎ 05.65.21.04.84	
BONNAUD Geneviève	Sagnet	☎ 05.65.21.06.60	
LAFAGE Christophe	Lagarde	☎ 05.65.21.90.69	
PIECOURT Karine	Lacoste	☎ 05.65.53.90.49	
RAMES Olivier	Terry	☎ 05.65.21.00.15	
RODOLOSSE Jacques	Les Tuileries	☎ 05.65.21.04.06	
TREMOLLIERES Damien	Terry	☎ 05.65.21.01.10	

## **II. PAYSAGE DEMOGRAPHIQUE**

### **a. Etat civil**

#### **Naissances**

- Julia MOURGUES
- Gaëtan FABRE
- Marion PERETTI

#### **Décès**

- Raymond BORTHOMIEU
- Marie-Thérèse ROUX
- Marcel TEIL

### **b. Evolution de la population**

La commune compte 504 habitants (recensement INSEE) (pensionnaires compris).

La superficie est de 2500 hectares.

### **c. Artisans et commerçants de la commune**

PARCS ET JARDINS :	BURG Romain
DISCO-MOBILE :	DIGILIGHT
PLOMBERIE :	MAURY Patrice
MACONNERIE :	BONNET Jean-Luc DELORT Alain
ENTREPRISE AGRICOLE :	BOUCHET Jean-Paul TREMOLLIÈRES Damien
EBENISTERIE :	FERMY Jean-Luc MIRC Jean-Louis
MENUISERIE :	LALBERTIE Didier
MARECHAL FERRAND	ROTHAN Rémy
EXPERT-ECO-ENERGIES	WHITE Spencer
DIGITOPUNCTURE	RODOLOSSE Christine
FLEURISTE	AUGER Véronique

## **III. BUDGET**

a. Budget communal

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>60 997</b>
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>90 964</b>
<b>014 Atténuation de produits</b>	<b>6 377</b>
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>35 536</b>
<b>66 Charges financières</b>	<b>2 195</b>
<b>67 Charges Exceptionnelles</b>	<b>550</b>
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>47 103</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>243 712</b>
<b>Détail des subventions :</b>	
- Ecole St Paul	3 049
- Association coopérative de l'Ecole de Pern	3 049
- Comité des Fêtes	500
- La Diane Pernoise	200
- Association des Maires	229
- Mutuelle coups durs	153
- Les Canailoux du Quercy Blanc	120
- Chambre des métiers du Lot	240
- Association des parents d'élèves Pern, L'Hospitalet Cézac	76
- Sapeurs Pompiers	76
- La Crèche Farandole L'Hospitalet	76
- COC Castelnaudais (Rugby)	50
- Quercy Contact	38
- Prévention routière	30
- Association Amis de la Bibiothèque	30
- F.N.A.C.A (Anciens combattants)	30
- F.A.M.A/P.H Boissor	15
- A.C.R.T.P Trotte Cailloux	15
-Sté pétanque l'Hostpitalet-Pern	100

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>70 Produits des services</b>	32 020
<b>73 Impôts et taxes</b>	42 885
<b>74 Dotations et participations</b>	118 615
<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	19 600
<b>77 Produits exceptionnels</b>	
<b>Sous total</b>	213 120
REPORT RESULTAT 2011	30 592
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>243 712</b>

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES EN 2012

Le total des investissements réalisés en 2012 s'élève à 8 465 €.

- Informatique logiciel
- rénovation de l'atlas du cadastre napoléonien.
- Tableau commande cloches de PERN
- défibrillateurs
- Achat débroussailleuse et rallonge de 50m
- Eclairage public une lampe à l'entrée du village
- Remise en état du logement de Terry (isolation, volets, rejointement façade pierre + crépis, remise en état de l'escalier et peinture volets et portes)

## b. La fiscalité directe

4 taxes la composent comme suit :

- FONCIER BATI : 4.08 % soit 10 396 €
- TAXE D'HABITATION : 5.50 % soit 21 148 €
- FONCIER NON BATI : 19.71 % soit 3 351 €
- CFE 10.65 % soit 990 €

## c. Travaux de voirie effectuée en 2012

Enveloppe pour PERN investissement : 27 888 €  
Reste à réaliser 2011 2 902.55 €  
Total 30 790.55 €

VC 160 L'Estang	30m <sup>2</sup>	goudron	213.48 €
CR L'Ornet	260ml	castine	1 275.00 €
VC 7 Le Pech	170 ml	goudron	2 134.80 €
CR La Rivière	320 ml	goudron	3 834.00 €
CR Guet Tafanel	200 ml	castine	1 275.00 €
VC 104 Ferré	200 ml	goudron	3 443.90 €
Accès salle des fêtes Terry	20 ml	goudron	355.80€
CR Le Métal	200 ml	castine	1 190.00 €
VC 150 La Lauze	280 ml	goudron	3 662.20 €
Parking Bru	320 m <sup>2</sup>	castine	765.00 €
VC 144 Bru	170 ml	goudron	1 779.00 €
VC Lacoste	50 ml	goudron	1141.42 €
VC 176 Barrave	500 ml	goudron	6 874.55 €
Point à temps sur l'ensemble de la voirie			2 846.40 €
		<b>TOTAL</b>	<b>30 790.55 €</b>

Montant alloué à la commune de PERN pour le fonctionnement de l'équipe pour l'année 2012 : 32 757.00 €

Soit un total global pour les travaux de voirie 2012 :  
Fonctionnement et investissement 63 547.55 €  
Voirie structurante travaux sur la commune de PERN pris en charge  
par la CCCM  
VC 30 Roches Terry 1900 ml goudron 19 630.00 €

**d. Répartition de l'enveloppe communautaire**

## IV.VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

### a. Les Ecoles

- L'Ecole privée élémentaire : accueille 13 élèves, 1 enseignant.  
☎ 05.65.21.04.16
- Le Collège accueille 52 élèves.  
☎ 05.65.21.03.37
- L'Ecole publique accueille 45 élèves, 2 enseignants.  
☎ 05.65.21.00.92

Nous rappelons qu'une aide est accordée aux parents des élèves qui partent en voyage scolaire.

Cette aide est versée aux familles qui présentent une attestation de l'établissement scolaire mentionnant la participation de l'élève au voyage, la date du voyage, le montant réel payé par la famille. Cette aide est accordée pour 30 % des frais avec un plafond de 76 € par élève et par an.

## **b. Informations**

### *Défibrillateurs :*

La commune de PERN vient de se doter de deux défibrillateurs suite au groupement de commande organisé par l'association des élus du lot. Ils sont installés l'un sur la façade de la mairie, l'autre sur la façade de la salle des fêtes de Terry.

7 personnes ont participé à une démonstration concernant le fonctionnement des défibrillateurs : LAFAGE Jean-Pierre, ALBOUYS Joël, AUGER Maurice, RODOLOSSE Christine, PIECOURT Chantal, GIRARD Marie-Noëlle, DEPRET Huguette.

A l'occasion des vœux du nouvel an la municipalité vous propose une démonstration pour l'ensemble de la population en présence d'une personne compétente. Le défibrillateur permet de sauver de nombreuses vies, les premières minutes étant capitales dans la gestion des malaises cardiaques.

### *Obligation d'élagage au droit des lignes aériennes du réseau téléphonique :*

La préfecture nous rappelle sur le fait que, depuis l'entrée en vigueur de la loi n°96-659 du 26 juillet 1996 abrogeant l'ancien article L65-1 du code des postes et télécommunications, la SA France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage.

En conséquence il appartient aux seuls propriétaires riverains des lignes, de procéder, à leurs frais, aux travaux d'élagage, a fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

*Recensement, rappel pour les jeunes filles ou garçons âgés de 16 ans.*

## C. Les Associations

### LA DIANE PERNOISE

Nous aussi avons eu cette année nos élections et l'association a un nouveau gouvernement !

Président et Vice-président : respectivement Jean-Claude Arnagol et Jean-Louis Mirc ; Secrétaire et Vice-secrétaire : Claude Henras et Patrick Bessou ; Trésorier et Vice-trésorier : Bernard Michot et Nicolas Piccourt.

Depuis cette année, le bureau s'est renforcé avec la nomination de délégués au grand gibier. Délégué et Vice-délégué sanglier : Damien Trémollières et Régis Vasseux ; Délégué et Vice-Délégué chevreuil : Gilbert Vergnet et Mathieu Devos. Grâce à un nombre d'adhérents constant d'une année sur l'autre (une quarantaine), l'association conserve son dynamisme et, au-delà de son activité « chasse » essentiellement axée sur la gestion des populations de chevreuils et sangliers, poursuit sous l'impulsion de Jean-Louis Mirc ses efforts d'aménagement pour développer les populations de petits gibiers.

A ce jour, sur les 45 bracelets chevreuils attribués par la Fédération Départementale de Chasse, 8 ont été utilisés au cours des battues. Le sanglier est, ainsi que les années précédentes, chassé en bonne entente avec les sociétés de chasse de l'Hospitalet et du Montat. 13 sangliers ont déjà été prélevés. Le petit gibier aura-t-il été au rendez-vous ? Palombes et lapins, oui certainement. Lièvres ? C'est moins sur. Quant aux perdreaux, nous avons tenté cette année encore, de les préserver au mieux par deux lâchers de 20 faisans les jours d'ouverture et de fermeture. Je pense que nos adhérents et leurs invités ont été raisonnables et ont limité les prélèvements de perdreaux pour ne pas porter préjudice à notre programme de réimplantation. En effet, dans le cadre d'un plan portant sur cinq années nous avons procédé en 2010 et 2011 au lâcher contrôlé de 60 perdreaux. Même si les avis sont partagés, il semble qu'autour des zones de lâcher, il ait plus de perdreaux que les années passées. Un début de succès ? A suivre. Un nouveau lâcher de 80 perdreaux sur quatre zones sera organisé l'an prochain.

La gestion du territoire, c'est également le contrôle des espèces classées « nuisibles ». Il s'agit sur notre commune pour l'essentiel des renards, fouines, ragondins et pies particulièrement nombreuses depuis quelques années. Lors des battues au chevreuil les chasseurs abattent parfois quelques renard (15 l'an passé), mais cela est insuffisant et deux piégeurs (agrées et habilités par la préfecture) Thomas Arnagol et Mathieu Devos complètent notre dispositif. Les pièges sont contrôlés quotidiennement :

armés le soir ils sont désarmés la journée. Il s'agit de pièges (boîtes à fauves et collets) qui capturent les animaux vivants afin de préserver, bien entendu, les chiens ou chats que la curiosité pourrait mettre dans une situation délicate. C'est un investissement personnel fort qui est demandé à nos deux responsables.

Ainsi, avec beaucoup de bonne volonté et d'énergie, les membres du bureau, mais aussi chacun de nos adhérents tendent, année après année, de maintenir un équilibre harmonieux des espèces qui vivent sur notre commune et d'améliorer leur habitat. Nous remercions les propriétaires non chasseurs de nous ouvrir leurs terres, nous aimons notre commune et continueront nos actions pour le plaisir de tous et que chacun, chasseur ou promeneur puisse prendre plaisir à admirer la course gracieuse d'un chevreuil, à écouter le rappel des perdreaux ou surprendre un lapin au détour d'un bosquet.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, tout le meilleur pour 2013 : Que vos rêves les plus chers, vos désirs les plus secrets et vos envies les plus folles se réalisent. Mais par-dessus tout, que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé.

Le Bureau.

- *Le Comité des Fêtes*

Nous remercions l'ensemble des habitants de notre commune pour leur participation à nos festivités.

Les trois différentes manifestations que nous avons organisées cette année se sont grâce à vous, très bien déroulées.

Nous préparons activement le programme de l'année prochaine, ainsi vous pourrez nous retrouver :

Les 18 et 19 mai 2013 pour la fête votive de Pern

Le 22 juin 2013 pour le feu de Saint Jean

Le 10 août 2013 pour la fête de TERRY.

Toute aide sera la bienvenue pour préparer ces manifestations.

Pour cette nouvelle année, plusieurs nouveautés seront au programme...

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux membres du comité qui passeront vous emmener les fleurs au mois de mai.

Nous remercions tous les bénévoles qui se sont investis cette année, et nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Pour le comité des fêtes

Bourdet Rémi

Nouveau Président

## LA PAGE DE LA PÉTANQUE



La Pétanque de Lhospitalet/Pern compte à ce jour 41 membres soit 5 de plus que l'an passé.

Sur le plan sportif le club avait engagé, pour 2011, 2 équipes en championnat des clubs de 3<sup>ème</sup> division avec l'objectif de faire monter une équipe en division supérieure. C'est chose faite. L'équipe composée de *Christian AUSTRUY, Dominique BROUETTE, Jean-Pierre LAFAGE, Pierre LAFAGE, Julien et Michel PIECOURT, Jacques et Raymond RODOLOSSE et Jean-Luc TARDIEU* a fini largement en tête de son groupe et accède ainsi à la 2<sup>ème</sup> division pour la saison prochaine. L'équipe 2 fini 4<sup>ème</sup> de sa poule. Les dates des rencontres pour la saison prochaine sont les suivantes; dimanche 25 mars, dimanche 17 juin, dimanche 23 septembre, dimanche 30 septembre et dimanche 14 octobre.

L'équipe féminine, associée à Fontanes, fini aussi 1<sup>ère</sup> de son groupe à égalité avec Pradines mais le goal avérage particulier privera nos joueuses de la 1<sup>ère</sup> place. Elles évolueront donc toujours en 2<sup>ème</sup> division la saison prochaine avec un calendrier assez chargé (matches aller-retour) ; samedi 24 mars, mardi 1<sup>er</sup> mai, samedi 12 mai, samedi 2 juin, samedi 16 juin, samedi 30 juin, samedi 15 septembre, dimanche 23 septembre, samedi 29 septembre et dimanche 14 octobre.

Les concours amicaux à la mêlée du vendredi soir, répartis sur Pern et Lhospitalet, ont été une franche réussite et ont réuni quelques 105 joueurs différents sur les 4 soirées avec une moyenne de 60 repas chaque soirée. Les 5 premiers du classement individuel à l'issue des 4 concours sont; 1) *José MARTINS*, 2) *Jacky DESPRATS*, 3) *Sylvette AUSTRUY*, 4) *Isabelle GREFFIER*, 5) *Gilles GREFFIER*.

En 2012 il y aura 5 concours et le classement individuel se fera sur les 4 meilleurs de chacun. Les dates sont les suivantes; **Vendredi 6 juillet** à Pern, **vendredi 27 juillet** à Lhospitalet, **vendredi 3 août** à Pern, **vendredi 17 août** à Lhospitalet et **vendredi 24 août** à Pern. Cette année les 10 premiers au classement individuel seront récompensés. Les inscriptions pour les repas se feront uniquement sur réservation.

3 concours officiels sont au calendrier 2012;

-Le challenge Marcel Luc en triplette à Lhospitalet le samedi 7 avril.

-Concours en doublette le samedi 26 mai à Pern.

-Le traditionnel concours du 11 novembre en doublette au boulodrome de Cahors.

**Un concours de belote est prévu le samedi 18 février 2012 à la salle des fêtes de Granéjols à 20h30.**

**MEILLEURS VŒUX A TOUTES ET A TOUS.**

*Le Président Christian AUSTRUY, le Président Délégué Jacques RODOLOSSE*

## V. PROJETS

### Sur le plan communal pour l'année 2013 :

- Remise aux normes électrique pour les bâtiments communaux
- Rénovation état civil et reliure des 10 dernières années
- Mise aux normes cuisine et salle de cantine (peinture, remplacement frigo, lave main)

## VI. ORGANISMES SOCIAUX

Assistante sociale territoriale du canton de Castelnau : Madame SAUTHON Catherine. Elle reçoit au Centre médico-social 10 ru Foch à Castelnau le mardi matins sans rendez-vous tél 05.65.21.93.55 toutes personnes pour des questions relatives à l'accès aux droits, à la prévention et la protection de l'enfance, l'instruction et le suivi des bénéficiaires du RSA, le point sur la situation financière, assistantes maternelles....

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : Permanence le vendredi matin sur rendez-vous au centre médico-social de Castelnau 05.65.21.19.08 (accompagnement budgétaire, questions relatives au logement...)

Assistante sociale M.S.A : Madame BARGUES Blandine au 05.65.65.85.28

Lot aide à domicile rue Montaudié CAHORS 05.82.89.00.30  
n° vert 08.05.69.69.46

Lot Aide à Domicile assure le portage des repas.

Quercy contact : Madame ZITTE Julie assure des permanences :

Le lundi et jeudi, 14 rue Joffre à Castelnau au 05.65.20.07.83 ou 05.65.31.83.80 ou 06.84.89.24.94 pour demandeurs d'emplois et les employeurs potentiels

**Restos du Cœur** rue Joffre à Castelnau le lundi après midi en période hivernale. Responsable Madame CLERISSE 05.65.21.94.22  
Restos du Cœur à Cahors 05.65.24.96.83

=====

**Le Maire et les Elus vous convient à venir partager la Galette et le verre de l'amitié aux traditionnels Vœux le Dimanche 13 Janvier 2013 à la Salle des Fêtes à partir de 15 H.**

**Au seuil de la Nouvelle Année, le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2013.**

\*\*\*\*\*